

ASSOCIATION RIGPA EUROPE

L'Engayresque
34650 ROQUEREDONDE

* _ * _ * _ * _ *

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

AEC Commissariats
Cocerto Audit
10 impasse Thalès - CS 70644
ZA Les Petites Bazinières
85016 La Roche sur Yon Cedex
02 51 37 44 17
larochesuryon@cocerto.fr

SOMMAIRE

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II – COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres de l'association RIGPA EUROPE,

1) OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 14 décembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RIGPA EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31.12.2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) FONDEMENT DE L'OPINION

2.1) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE COMITE DE DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche sur Yon
Le 26 février 2025

AEC Commissariats – Cocerto Audit

Représentée par Frédéric CHEVALIER

***Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique***



II – COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

BILAN ACTIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et d'veloppement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains	561 064,35	196 636,23	364 428,12	371 923,03
Constructions	14 787 763,89	8 190 260,10	6 597 503,79	7 007 980,35
Installations techn., mat'riel et outill. ind.	2 622 646,12	2 084 467,50	538 178,62	470 405,87
Autres	492 969,18	232 640,33	260 328,85	210 185,19
Immobilitisations corporelles en cours	54 197,96		54 197,96	151 602,46
Avances et acomptes				
Biens reus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financi'eres				
Participations et créances rattachées	194 221,30		194 221,30	194 221,30
Autres titres immobilisés	27 736,00		27 736,00	27 476,75
Prêts				
Autres	621,69		621,69	621,69
TOTAL (I)	18 741 220,49	10 704 004,16	8 037 216,33	8 434 416,64
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reues par legs ou donations				
Autres	525 688,97		525 688,97	514 899,95
Valeurs mobili'eres de placement	120 199,13		120 199,13	117 756,04
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	139 616,43		139 616,43	348 167,31
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	785 504,53		785 504,53	980 823,30
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 526 725,02	10 704 004,16	8 822 720,86	9 415 239,94

BILAN PASSIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	15 572 615,43	15 572 615,43
Autres		
Report à nouveau	-6 602 512,11	-6 118 907,30
Excédent ou déficit de l'exercice	-575 705,53	-483 604,81
<i>Situation nette (sous total)</i>	8 394 397,79	8 970 103,32
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	25 106,22	34 786,88
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	8 419 504,01	9 004 890,20
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	36 923,50	104 545,00
TOTAL (II)	36 923,50	104 545,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	272 011,95	295 674,05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 425,29	8 007,04
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 866,38	2 123,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 989,73	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	366 293,35	305 804,74
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 822 720,86	9 415 239,94

COMPTE DE RESULTAT

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	82 698,79	90 769,17
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 821,83	56 465,33
Utilisations des fonds dédiés	42 971,50	11 294,00
Autres produits	15 917,38	32 311,82
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	187 409,50	190 840,32
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	16,60	2 170,24
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	44 236,63	49 390,81
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	27 099,65	38 322,41
Salaires et traitements	34 964,11	20 647,28
Charges sociales	11 087,37	5 911,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	528 097,31	538 710,24
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	13 888,00	29 864,00
Autres charges		-2,34
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	659 389,67	685 013,72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-471 980,17	-494 173,40
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 710,12	1 189,08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 710,12	1 189,08
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	271,98	301,15
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	271,98	301,15
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 438,14	887,93

COMPTE DE RESULTAT

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-469 542,03	-493 285,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	58 894,00	
Sur opérations en capital	58 667,58	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 680,66	9 680,66
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	127 242,24	9 680,66
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	58 894,00	
Sur opérations en capital	166 649,74	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	225 543,74	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-98 301,50	9 680,66
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 862,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	317 361,86	201 710,06
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	893 067,39	685 314,87
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-575 705,53	-483 604,81

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts à l'Article 2 : "L'association a pour objet :
- de créer les conditions propices à la connaissance, la préservation et la pratique des traditions tibétaines et, notamment, des sciences traditionnelles tournées vers la compréhension de l'esprit;
- de mettre en oeuvre tous moyens pour relier la sagesse traditionnelle tibétaine à la culture et aux connaissances scientifiques, artistiques et religieuses du monde occidental;
- de créer et gérer un ou plusieurs centres d'étude, de rencontres et d'hébergement, et notamment le centre dénommé "Lérab Ling", et d'acquérir et/ou céder des biens meubles et immeubles à cet effet."

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les missions de RIGPA EUROPE consiste à :

- entretenir les terres et les bâtiments du centre de Lérab Ling
- préserver la sagesse et l'art traditionnelle tibétaine
- soutenir le centre d'étude de Lérab Ling

Les moyens mis en oeuvre :

Afin de préserver la sagesse traditionnelle tibétaine et soutenir le centre d'étude le Lerab Ling :

- Pret à usage à la Congrégation pour la terre et les bâtiments.
- Réhabilitation de constructions pour la Congrégation ou La source

Préservation de l'art traditionnel tibétain:

- Décoration sacrée - dharmakaya, guru lhakhang

Pour relier la sagesse traditionnelle tibétaine au monde occidental actuel:

Centre d'accueil: visites toutes les semaines, journée portes ouvertes et journée patrimoine

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 8 822 720,86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -575 705,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 et 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans à 20 ans
- Installations techniques	10 ans à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans à 10 ans
- Matériels et outillages	3 ans à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL				
CORPORELLES	Terrains			561 064			
	Constructions	Sur sol propre		13 969 626		621	
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		781 411		36 106	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			2 491 892		130 754	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport		45 316			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		387 091			
		Emballages récupérables & divers				60 562	
Immobilisations corporelles en cours			151 602		182 475		
Avances et acomptes							
TOTAL				18 388 004		410 517	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			194 221			
	Autres titres immobilisés			27 477		259	
	Prêts et autres immobilisations financières			622		2 280	
TOTAL				222 320		2 539	
TOTAL GENERAL				18 610 323		413 056	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				561 064		
	Constructions	Sur sol propre			13 970 247		
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons			817 517		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 622 646		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport			45 316		
		Mat. bureau, inform., mobilier			387 091		
	Emb. récupérables & divers			60 562			
Immobilisations corporelles en cours		193 230	86 650	54 197			
Avances et acomptes							
TOTAL			193 230	86 650	18 518 641		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				194 221		
	Autres titres immobilisés				27 736		
	Prêts & autres immob. financières			2 280	622		
TOTAL				2 280	222 579		
TOTAL GENERAL			193 230	88 930	18 741 220		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		1 090 140	1 090 140	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		1 090 140	1 090 140	
Terrains	189 141	7 495		196 636
Constructions	7 236 527	417 709		7 654 236
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	506 530	29 494		536 024
Inst. techniques matériel et outil. industriels	2 021 487	62 981		2 084 468
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	45 316			45 316
Mat. bureau et informatiq., mob.	176 906	10 401		187 307
Emballages récupérables divers		17		17
TOTAL	10 175 907	528 097		10 704 004
TOTAL GENERAL	10 175 907	1 618 237	1 090 140	10 704 004

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	622		622
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	426 347	426 347	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	99 342	99 342	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		526 311	525 689	622
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	71 945
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	71 945

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	15 572 615,43				15 572 615,43
Report à nouveau	-6 118 907,30			483 604,81	-6 602 512,11
Excédent ou déficit de l'exercice	-483 604,81		483 604,81	575 705,53	-575 705,53
Subventions d'investissement	34 786,88			9 690,66	25 106,22
TOTAUX	9 004 890,20		483 604,81	1 069 001,00	8 419 504,01

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les dons reçus sont destinés à la préservation et l'entretien du site ainsi qu'à la réalisation de prières, la décoration du temple, la rénovation du Stupa.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FONDS DEDIES NOUVEAU GONKHANG	2 477,00					2 477,00	
FONDS DEDIES DECORATION TEMPLE	63 530,00	13 888,00	42 971,50			34 446,50	
FONDS DEDIES STUPA SOGYAL RINPOCHE	32 873,00				-32 873,00		
FONDS DEDIES PRAYERS WHEELS VAJRASATTVA	5 665,00				-5 665,00		
TOTAL	104 545,00	13 888,00	42 971,50		-38 538,00	36 923,50	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	272 012	23 692	115 065	133 256
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	23 425	23 425		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 773	1 773		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 093	4 093		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	64 990	64 990		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	366 293	117 973	115 065	133 256

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiounnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement parts B du crédit coopératif	22 494					22 494
Cautioun auprès Crédit coopératif - LA SOURCE (capital restant dû au 31/12/2023)	218 392					218 392
TOTAL (1)	240 886					240 886
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	240 886					240 886

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

LES EFFECTIFS

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

L'association compte 4 salariés mais cela n'équivaut qu'à 1.3 ETP sur l'exercice.

COMMENTAIRE

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association RIGPA EUROPE détient 97.85% de la société LA SOURCE.

Informations financières de LA SOURCE :

Capital : 198 490 €

Réserves et report à nouveau : 207 838.92€

Capitaux propres : 406 642 €

Valeur brute des titres : 194 221 €

Chiffre d'affaires : 1 574 166€

Résultat : +312.83€

Avances : 426 347€

Caution : 218 392€